



Mycoses et verrues plantaires

Les champignons et autres verrues apprécient la chaleur et l'humidité. Ils aiment ainsi l'été, période favorable à leur développement. C'est souvent aux abords des piscines que prolifèrent les micro-organismes à l'origine des mycoses et que se transmettent les virus responsables des verrues plantaires.

Les mycoses

Les mycoses sont des infections dues à des champignons microscopiques. Ceux-ci se logent de préférence entre les orteils, provoquant rougeurs, démangeaisons et petites fissures douloureuses. Certains types de mycoses peuvent s'étendre également au niveau des ongles, des cheveux, du pli de l'aîne voire parfois sur les muqueuses buccales ou vaginales.

*Le terme «**ped d'athlète**» décrit une mycose située entre les orteils avec ramollissement, macération voire fissure de la peau. L'infection ne résiste généralement pas aux crèmes antimycosiques.*

Le traitement

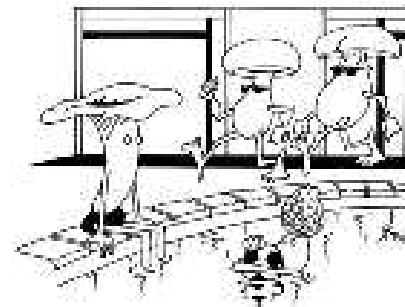
Les mycoses communes de la peau seront éliminées aisément par l'application régulière d'un traitement antifongique local, sous forme de crème, liquide ou poudre. Dans les cas de mycoses particulières, étendues ou douloureuses, l'établissement d'un diagnostic médical précis et d'un traitement adapté s'avère nécessaire.

La prévention

- Dans les lieux publics – piscine, salle de gymnastique, vestiaires, douches – porter des chaussures adaptées, en particulier si l'on présente une mycose ou si l'on est prédisposé à ce type d'infection.
- Porter une attention particulière au séchage des zones sensibles avec une serviette réservée à ce seul usage; bien essuyer les espaces entre les doigts de pied.
- En cas de forte transpiration, utiliser des semelles ou des poudres anti-transpirantes.
- Insister sur le nettoyage des endroits exposés, de préférence avec des savons alcalins.
- Lessiver à haute température les vêtements en contact avec les lésions.
- Utiliser des vêtements favorisant l'aération et éviter les textiles synthétiques ou les chaussures faites de matériaux plastiques ou caoutchouteux propices à la croissance des champignons.
- Utiliser les pédiluves et les douchettes antimycosiques prévues pour désinfecter les pieds.

Sources:

- Dr V. Woringer, médecin des écoles, Lausanne (virgile.woringer@lausanne.ch)
- Dr O. Bugnon, société suisse de pharmacie (www.edicom.ch/sante/conseils/automed/mycose.html)
- Suzy Soumaïlle, avec la collaboration du Dr A.-M. Calza, consultante en dermatologie pédiatrique, HUG (www.construire.ch/SOMMAIRE/9926/26sante.html)
- Josée Conesa, pharmacienne (www.famili-prix.com/fr/00-sante)
- Véronique Tissières, avec la collaboration du Dr M. Pechère, consultant en dermatologie, HUG («Gare aux verrues plantaires», Le Matin/7.7.2000)



Les verrues

Les verrues communes sont de petites excroissances bénignes d'origine virale (papillomavirus). On les trouve généralement sur les mains ou les plantes des pieds. Ces dernières, compte tenu de leur localisation, peuvent être particulièrement douloureuses. Les verrues sont contagieuses, le virus pénètre l'épiderme par de légères blessures. L'infection touche en particulier les enfants dont le système immunitaire est moins bien armé pour résister aux virus responsables. L'évolution des verrues est souvent mystérieuse. Dans certains cas, elles disparaissent spontanément en quelques semaines, mois ou années.

Le traitement

Dès que l'on découvre une verrue, il est raisonnable de la traiter rapidement pour éviter une possible transmission à l'entourage et d'inutiles désagréments. Les crèmes, onguents, liquides à usage local contiennent des substances corrosives qu'il convient de manier avec prudence. Si ces traitements s'avèrent inefficaces, le médecin peut suggérer d'autres alternatives faisant notamment appel à la chirurgie, au laser ou à l'azote liquide (méthode douloureuse).

La prévention

- Dans les lieux publics – piscine, salle de gymnastique, vestiaires, douches – porter des chaussures adaptées, en particulier si l'on présente des verrues ou si l'on est prédisposé à ce type d'infection.
- Contrôler régulièrement et attentivement les parties exposées du corps, en particulier les pieds et les mains.
- Traiter au plus vite, dès son apparition, une verrue afin de limiter sa propagation à d'autres personnes.

L'attitude de l'enseignant, de l'école

L'application des moyens de prévention (mycoses et verrues) décrits ci-dessus permet de limiter la prolifération de ces affections désagréables. Une information et des consignes précises doivent être données aux élèves, en particulier sur les mesures d'hygiène qu'il convient de respecter lors de l'utilisation des installations sportives. Pour l'enseignant, le contrôle du comportement des élèves dans ces lieux publics est indispensable afin de créer progressivement chez eux des habitudes et des attitudes responsables.

Par ailleurs, il est recommandé, quelques semaines avant une série de leçons à la piscine, de procéder à un dépistage des mycoses et verrues. La collaboration avec le médecin ou l'infirmière scolaire est particulièrement judicieuse et efficace. Les enfants présentant l'une ou l'autre de ces affections seront conseillés et orientés vers des soins adaptés. Le cas échéant, dès qu'un traitement prescrit par un professionnel est engagé, il n'y a pas de réserve à la participation d'un élève aux leçons d'éducation physique et sportive ainsi qu'aux cours de natation.